

ASSOCIATION ÉTONNANTS VOYAGEURS

Un festival historique dont la gouvernance et le modèle économique sont à revoir, dans un contexte de baisse de la fréquentation



L'association Étonnants Voyageurs organise depuis 1990 le festival éponyme, articulé autour de rencontres littéraires, d'un salon du livre, d'expositions et d'un festival de cinéma, dans la ville de Saint-Malo.

Une gouvernance fermée et sans précaution vis-à-vis du risque de conflit d'intérêts

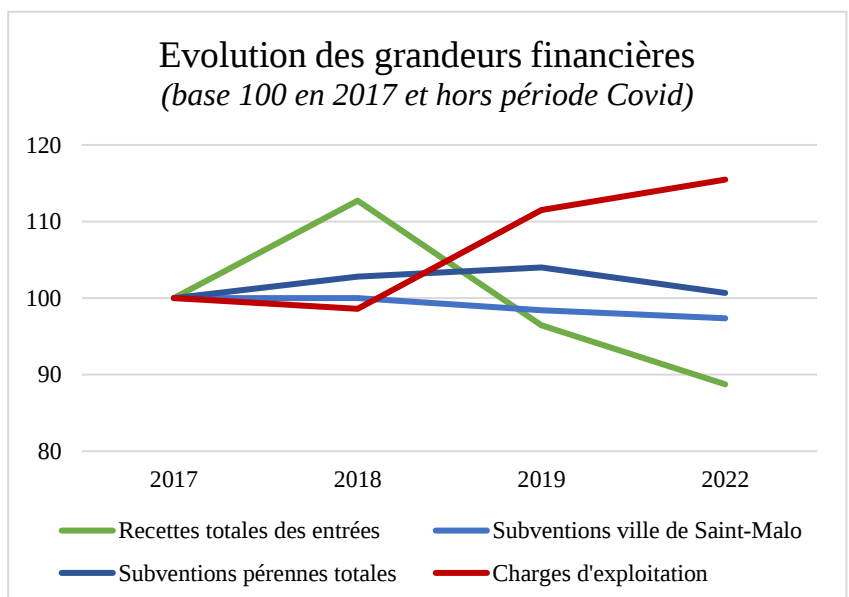
La composition et la gouvernance de l'association restent relativement fermées, avec un mécanisme d'admission de nouveaux membres qui repose sur l'accord unanime du conseil d'administration. Une seule adhésion a été enregistrée au cours de la période examinée par la chambre (2017-2022).

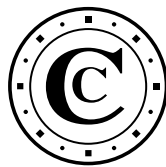
L'association achète des prestations de services à des sociétés ou auto-entreprises dont les créateurs comptent parmi ses principaux administrateurs, dans des conditions de transparence insuffisantes.

La chambre lui a rappelé la nécessité de mettre en œuvre des actions de prévention des conflits d'intérêts en instaurant un processus de déport pour tout administrateur intéressé à une décision, en communiquant des informations complètes aux commissaires aux comptes, pour son rapport sur les conventions réglementées, et en établissant systématiquement des contrats écrits en amont des prestations.

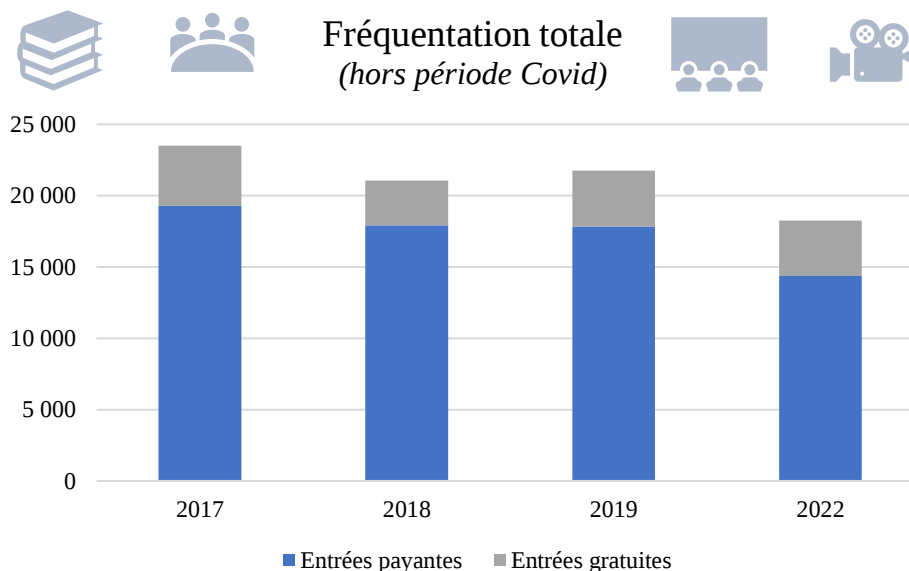
Une situation financière très fragile qui nécessite de revoir le modèle économique du festival

La situation financière de l'association est très fragile. Depuis 2017, seul l'exercice 2021 a été positif. Cette situation résulte d'une baisse importante de la fréquentation du public (-25 %) et d'une réduction du nombre d'exposants du salon du livre (-10 % de la surface). Les recettes liées ont baissé de 33 %, et ne représentent plus que 28 % des ressources de l'association en 2022. Les financements apportés par les partenaires privés ont également diminué, certains mécénats ayant pris fin.





En revanche, les subventions publiques récurrentes ont progressé (763 500 € en 2022 dont 448 600 de la ville de Saint-Malo) ; elles représentent 47 % des ressources. L'association est, à cet égard, invitée à respecter l'ensemble de ses obligations conventionnelles envers les financeurs, s'agissant des informations et comptes rendus à fournir.



Pour rétablir ses équilibres financiers et garantir la pérennité du festival, l'association doit revoir son modèle économique, qui repose actuellement sur un financement public important, alors que la fréquentation du festival décroît. Elle doit réduire ses charges permanentes (dont la masse salariale) et celles liées à l'organisation du festival (réduction du nombre d'invités, des dépenses liées et des charges d'organisation) et engager une réflexion sur son offre, après avoir mieux identifié les attentes du public.